



**Afin d'aider les clubs et les compétiteurs à se mettre en conformité avec le nouveau règlement sportif 2009-2010, le Conseil Fédéral a décidé le 16/11/2008 « ...d'autoriser la participation jusqu'au 31 août 2009 des personnes n'ayant pas une pagaie verte, contrairement aux exigences prévues dans les règlements communs – à condition que les responsables qui inscrivent les compétiteurs aux manifestations sportives puissent attester de l'équivalence de niveau de leurs compétiteurs. ... »** (Compte rendu du Conseil Fédéral, diffusé le 06/01/09).

**Pour ce faire, une attestation de niveau "pagaies couleurs" ([http://www.ffcanoe.asso.fr/renseigner/savoir/texte\\_reference/ATTESTATION%20DE%20NIVEAU%20PAGAIES%20COULEURS%202009.pdf](http://www.ffcanoe.asso.fr/renseigner/savoir/texte_reference/ATTESTATION%20DE%20NIVEAU%20PAGAIES%20COULEURS%202009.pdf)) devra être jointe à tous les formulaires d'inscriptions à une manifestation pour les compétiteurs n'ayant pas la Pagaie Verte.**

**Cette attestation est à renseigner pour chaque compétition, signée par le responsable du club.**

**Attention : Cette dérogation prend fin au 1<sup>er</sup> septembre 2009 (saison 2010). A cette date, les « Pagaies Couleurs » seront à nouveau exigibles pour accéder à une manifestation sportive, conformément aux règlements sportifs.**

**Vous pouvez aussi retrouver cette attestation sur le site fédéral de la page d'accueil dans « actualités ».**

PS : Pour toute information vous pouvez contacter :  
Emmanuel BRUGVIN - Tel : 01 45 11 08 72 - Email : [ebrugvin@ffck.org](mailto:ebrugvin@ffck.org)  
Cyril FOURNIER - Tel : 01 45 11 08 59 - Email : [cfournier@ffck.org](mailto:cfournier@ffck.org)